

ASPECT ET TEXTE : ENTRE PHRASES COMPLEXES ET PHRASES MULTIPLES

LUCIANA T. SOLIMAN¹

ABSTRACT. *Aspect and text: between complex and compound sentences* – In this paper we deal with aspect not only in verbs, but also in all interactions it establishes with other items of the complex sentence and within the text. Particular emphasis is given to grammatical aspect in conditional sentences. We also consider, in order to develop Guillaume's perspective, research on aspect and anaphor (Berthonneau and Kleiber) and theoretical models (Moeschler) which take into account how aspect influences the construction of discourse and temporal structures.

Keywords: *French, verb, aspect, discourse, psychomechanics.*

REZUMAT. *Aspect și text: între fraze complexe și fraze compuse.* În cadrul acestui articol analizăm *aspectul* nu numai în ceea ce privește clasa *verbului*, ci și în interacțiunile pe care le stabilește cu alte elemente ale frazei complexe și în text. Analizăm în mod particular rolul aspectului gramatical în enunțurile ipotetice. Abordăm, de asemenea, spre a dezvolta perspectiva psihomecanică, teoriile ce privesc aspectul și anafora (Berthonneau și Kleiber), precum și cele ce iau în discuție influența aspectului asupra construirii structurilor narative și temporale (Moeschler).

Cuvinte cheie: *franceză, verb, aspect, discurs, psihomecanică.*

Définir le rôle que l'aspect verbal joue dans l'agencement des phrases, c'est comprendre la portée de la dimension du temps impliqué allant au-delà des frontières du mot-verbe, au-delà de la phrase minimale pour prendre en considération les relations discursives qu'il contribue à établir entre plusieurs énoncés. La dimension communicative qui est le propre de tout énoncé et les informations du contexte qui régissent la pertinence du message ne peuvent être négligées quand on examine les dynamiques que tissent l'aspect véhiculé par le lexème et l'aspect proprement dit, ou grammatical, exprimé par les

¹ Chercheure, Université de Padoue. E-mail : luciana.soliman@unipd.it

désinences verbales. Les énoncés que le locuteur bâtit, à savoir ces actes de discours considérés du point de vue de l'enchaînement des suites de phrases, ne sont pas gouvernés par la seule règle de cette chronologie temporelle qui appartient au temps expliqué. Car l'aspect participe également à la cohésion et à la cohérence de l'articulation discursive aussi bien en phrase complexe qu'en phrase multiple. Nous allons essayer de comprendre comment les notions d'anaphore et d'inférences directionnelles ont contribué à enrichir le panorama exploratif de l'interprétation aspectuelle en discours. Dans une perspective psychosystématique, nous allons chercher à comprendre les bienfaits de ces études, qui attribuent une importance considérable à la manière dont l'aspect se combine avec d'autres éléments, et qui analysent à bon escient l'énoncé dans le périmètre textuel. Nous allons examiner en particulier la dimension formelle de l'aspect en raison de son importance dans l'établissement de l'ordre temporel.

1. Aspect et phrase complexe : le cas des énoncés hypothétiques

Dans une perspective psychomécanique, ou plus restrictivement psychosystématique en raison des simples observations que l'on va proposer, l'aspect grammatical que nous différencions en isogène et anisogène (Guillaume 1973 : 152), ou plus simplement en global et sécant, comporte une homogénéité ou une hétérogénéité d'appréhension du processus due au fait que celui-ci est intercepté globalement ou non dans la ligne du temps. Plus précisément, la vision isogène implique une fermeture des bornes initiale et finale du processus sans aucune différenciation des instants formant ce processus, alors que la vision anisogène prévoit une sorte de scission intérieure sans clôture. En outre, l'aspect grammatical se distingue en immanent (forme simple), transcendant (forme composée) et bi-transcendant (forme surcomposée) (Guillaume 1929 : 109).

Généralement, on considère l'aspect grammatical exprimé par le verbe et, dans ses interactions avec le reste de la phrase simple, par les indices de la durée. Mais il peut être intéressant d'examiner également l'aspect en matrice et en sous-phrase afin de saisir les corrélations syntaxiques où cette catégorie du verbe joue un rôle important. Par exemple, si l'on considère le système hypothétique, qui a reçu plus d'attention de la part des psychomécaniciens en termes d'évaluation de du lien existant entre aspect et phrase (Martin 1971, 1991), le futur hypothétique a comme parcelle opérationnelle le chronotype α , qui exprime le temps qui n'est pas encore ou qui est conçu comme non réalisé. Le locuteur parcourt l'espace temporel du processus sans le scinder et choisit par conséquent un aspect grammatical isogène.

Pour expliquer plus correctement ce phénomène linguistique, il vaut mieux considérer le rôle du chronotype α à partir du présent : α est indispensable au présent car la seule présence du chronotype ω pousserait le processus dans le

passé. Comme le dit Martin (1971 : 128), « la pensée doit s'efforcer pour concilier la présence de ω et celle d' α sous une même forme grammaticale, d'imaginer l'avenir immédiat, forte de la partie du procès qu'elle sait déjà réalisée, sans sa plus grande probabilité, de manière à le supposer le moins possible ». Le présent est le résultat d'une opération de pensée qui contracte l'élément hypothétique que la notion future *lato sensu* comporte de par elle-même. Dans le futur hypothétique, α ne représente plus le temps qui va venir. Autrement dit, l'opération psychique accomplie par le locuteur vide le futur hypothétique de sa réalité en le transformant en un temps virtuel. Le résultat est semblable, mais la procédure différente, car α représente, dans le cas du présent, l'incertitude (on éloigne le contenu hypothétique), mais le doute (on engendre un contenu hypothétique) dans le futur hypothétique. Par le biais d' α , le futur hypothétique est dépourvu du passé représenté par ω . Or, le fait que le morphème *si* soit incompatible avec les verbes ayant le suffixe *-r-* est attribuable à leur nature aspectuelle et à l'inclusion de ce suffixe dans *si* : selon Imbs (1960 : 71), *si* remplit la fonction à la fois morphologique et syntaxique car il relie la matrice et la sous-phrase de manière logique. Il y aurait une sorte de cumul fonctionnel.

Quand on a affaire à deux futurs hypothétiques aussi bien dans la matrice que dans la sous-phrase, il ne s'agit pas de « vulgarisme » (Le Bidois et Le Bidois 1935-1938 : vol. II), mais plutôt d'une symétrie formelle qui mute le rapport d'antériorité-postériorité chronologique en un rapport de simultanéité. C'est l'aspect qui participe subrepticement à l'expression de la cause et de son effet. Toutefois, comme l'observe Renchon (1967 : 109-110), on peut avoir le cas du *si* concessif ou oppositif. C'est là une sorte de développement rhétorique du système hypothétique qui conduit à resémantiser le *si* + aspect isogène comme « si l'on admet que ».

Or, revenant au *si* strictement hypothétique, il se combine avec des verbes aspectuellement anisogènes, car il évoque déjà un début de réalisation justifiant la vision sécante. Notoirement, avec les perfectifs en particulier, l'imparfait déclenche très souvent une interprétation potentielle de l'énoncé. C'est Martin (1991 : 92) qui souligne ce phénomène : « en soi la perfectivité retient l'imparfait dans le potentiel ». Avec les imperfectifs, la lecture que l'on peut donner de l'énoncé hypothétique est susceptible de variations. Par conséquent, il n'est pas possible d'établir un bilan comparatif stable des bonnes pondérations aspectuelles entre la matière du lexème et la forme du verbe, car chaque énoncé peut remettre en question la contrainte interprétative de l'aspect en raison des connaissances repérables sur le plan plus restreint du cotexte, mais aussi sur le plan plus vaste de la situation d'énonciation.

L'irréel est représenté dans les phrases *si* + imparfait (forme immanente) et *si* + plus-que-parfait (à savoir la forme transcendante de l'imparfait) de

manière différente. Dans le premier cas, on n'a pas une orientation nette vers l'irréel, car l'aspect anisogène immanent comporte une « distanciation en cours » (*ibidem*), c'est-à-dire qu'on dénature la possibilité en arrêtant ce mouvement naturel vers l'irréel que le système hypothétique active :

[1] [...] La mère était revenue à la charge avec une telle persévérance qu'ils s'étaient vus obligés, pour s'en débarrasser, de la menacer. Si elle *continuait*, ils lui reprendraient sa concession avant le délai prévu. (Duras 1950 : 26)

Par contre, l'aspect anisogène transcendant comporte « une distanciation maximale, acquise, dépassée » (Martin 1991 : 214), la notion de possible ayant été complètement éliminée :

[2] - S'il ne se réveille plus d'ici dix minutes, on va partir, a-t-elle répondu. Alors que je lui ai dit : - S'il se réveille, je le fous en l'air. Mais c'était impossible qu'il se réveille encore. Je crois que s'il *s'était réveillé* je lui aurais sauté dessus, c'était vrai, car on était arrivé à la limite de ce qu'on pouvait faire pour lui, pour un autre que nous. (*ibid.* : 276)

Tout compte fait, l'information aspectuelle fournie par l'imparfait en forme immanente ou transcendant va de pair avec les considérations sémantiques dictées par ces relations de cohérence qui nous permettent d'avoir accès à la compréhension de tout l'énoncé au sein du texte.

2. Aspect et phrase multiple

Les traits aspectuels des temps que nous venons d'examiner dans un type d'énoncés et leur relation avec le sens notionnel des verbes ne sont pas nouveaux. Il est pourtant judicieux de mettre en évidence le fait que les abondantes études d'inventaire et les approfondissements combinatoires de l'aspect verbal ont négligé pendant longtemps les raisonnements subtils qui s'activent quand on prend en compte le traitement des facteurs discursifs. Le manque d'une théorie formelle en la matière dû à la complexité des éléments en jeu a ralenti l'intérêt vers les approches qui ne sont pas descriptives, mais qui ont des ambitions explicatives. La psychosystématique de Gustave Guillaume avec les apports novateurs de Martin (1971, 1980, 1983, 1988, 1991) n'a jamais abandonné la tentative de creuser en profondeur les faits de discours aspectuels en motivant les choix du locuteur au niveau de *langue*. Toutefois, l'exploration du système aspectuo-temporel en termes de configuration interphrastique ne lui appartient pas. Un examen fiable a été effectué par d'autres linguistiques, notamment

Berthonneau et Kleiber (1993, 1998) et Moeschler (1998). Les premiers se sont occupés de l'étude du rapport existant entre l'aspect et l'anaphore, le second des inférences directionnelles qui hiérarchisent les événements. Nous allons présenter brièvement au prisme guillaumien les résultats de leurs recherches.

2.1. Aspect et anaphore

L'aspect verbal joue un rôle délicat dans la progression du temps qu'une séquence d'énoncés produit. Certains linguistes ont cherché à déterminer le rapport existant entre d'une part l'aspect sémantique lié à la matière notionnelle du verbe et d'autre part l'ordre temporel : Dowty (1986) en est un bon exemple. Ils envisagent une affinité entre les perfectifs et les imperfectifs perfectivés par la complémentation qui feraient progresser les événements sur la ligne du temps, alors que les processus statifs et les processus imperfectifs ne feraient pas avancer la suite événementielle. Nous avons recours à un extrait littéraire :

[3] Il *entra*. Pénombre sonore, vieille odeur d'encens refroidi. Il *s'avança* jusqu'à l'autel [...]. (Gougaud 2011 : 37)

[4] Il *entra*. Pénombre sonore, vieille odeur d'encens refroidi. Il *s'avança* jusqu'à l'autel, il *retrouva* l'étroit escalier, tout au fond, à l'angle du mur. (*ibidem*)

[5] Il *entra*. Pénombre sonore, vieille odeur d'encens refroidi. Il *s'avança* jusqu'à l'autel, il *retrouva* l'étroit escalier, tout au fond, à l'angle du mur. [...] Il *grimpa* sans presque de bruit jusqu'à l'espace de plancher où *pendaient* les cordes des cloches. Là *était* une grosse échelle. (*ibidem*)

[6] Il *entra*. Pénombre sonore, vieille odeur d'encens refroidi. Il *s'avança* jusqu'à l'autel, il *retrouva* l'étroit escalier, tout au fond, à l'angle du mur. [...] Il *grimpa* sans presque de bruit jusqu'à l'espace de plancher où *pendaient* les cordes des cloches. Là *était* une grosse échelle. En haut il *retrouva* son nid. Délicieux parfum de poussière. Il *vit* aussitôt le cahier posé là. A portée de main, sur la croisée des grosses poutres. [...] Il *souleva* la couverture, il *lut*, *referma* aussitôt, *voulut* chercher une autre page. Il ne *put*. Ses mains *tremblaient* trop. (*ibid.* : 37-38)

Dans l'exemple [3], *entrer* est perfectif et *s'avancer* imperfectif perfectivé par le complément circonstanciel *jusqu'à l'autel* : on perçoit la suite des deux événements comme consécutive. Dans [4] le défilé d'énoncés implique une séquence progressive : *entrer* (perfectif), *s'avancer* (imperfectif perfectivé), *retrouver* (perfectif itératif à cause du préfixe *re-*). Dans [5] les deux imparfaits clôturant la suite des verbes au passé simple décrivent des états : le résultat

interprétatif est la non-progression temporelle après *grimpa*, qui constitue le dernier événement simple de la première séquence. Dans [6], la progression du temps commence à nouveau grâce à *retrouva*. Les passés simples suivants comportent une consécution narrative qui s'arrête à cause de l'imperfectif *trembler* à l'imparfait. Le sens procédural du passé simple implique un mouvement en avant (Soliman 2007 : 372). Il en découle que l'aspect grammatical qui différencie le couple passé simple/imparfait paraît assurer de manière plus élargie l'explication de l'ordre événementiel. En effet, les passés simples employés ne sont pas uniquement des perfectifs et des imperfectifs perfectivés : *retrouva* (perfectif itératif), *vit* (imperfectif perfectivé), *souleva* (imperfectif perfectivé), *lut* (imperfectif non perfectivé par une complémentation explicite), *referma* (perfectif itératif), *voulut* (imperfectif), *put* (imperfectif). On pourrait objecter que les semi-auxiliaires remplissent une fonction coverbale et donc assimilent l'aspect des verbes à l'infinitif qu'ils accompagnent (*vouloir chercher une autre page*, imperfectif perfectivé) ou auquel ils font implicitement allusion (*pouvoir chercher une autre page*, imperfectif perfectivé). Néanmoins, si l'on uniformise l'aspect grammatical de *trembler* (imperfectif) aux autres événements :

[7] En haut il *retrouva* son nid. Délicieux parfum de poussière. Il *vit* aussitôt le cahier posé là. A portée de main, sur la croisée des grosses poutres. Il *souleva* la couverture, il *lut*, *referma* aussitôt, *voulut* chercher une autre page. Il ne *put*. Ses mains *tremblèrent*.

[8] En haut il *retrouva* son nid. Délicieux parfum de poussière. Il *vit* aussitôt le cahier posé là. A portée de main, sur la croisée des grosses poutres. Il *souleva* la couverture, il *lut*, *referma* aussitôt, *voulut* chercher une autre page. Il ne *put*. Soudain, ses mains *tremblèrent* trop pour qu'il puisse poursuivre la lecture.

on comprend aisément que ce n'est pas le lexème qui conditionne l'interprétation, mais bien la vision isogène du verbe (Soliman 2012 : 215-216), à savoir la vision globale (Wilmet 2007 : 375). Le passé simple ne bloque point l'ordre temporel. Quant au rôle de l'adverbe *trop*, nous avons remanié la phrase [6] qui contenait un lien explicatif. Nous avons eu besoin d'une re-contextualisation afin de percevoir la reprise événementielle (*il ne put – soudain, ses mains tremblèrent...*) : l'interprétation n'est plus explicative, mais tout simplement linéaire à cause d'un processus borné, « saisi dans un mouvement créateur, qui prélève des moments de ce « temps d'existence » et qui les fige en produisant cet effet d'enchaînement qui situe les événements sur un axe orienté du passé vers l'avenir » (Soliman 2007 : 368).

Berthonneau et Kleiber (1993) ont justifié l'ordre temporel par le biais de la notion d'anaphore : l'emploi de l'imparfait aurait une valence anaphorique qui a

recours à un antécédent et qui ne déclenche pas l'interprétation linéaire du temps. Contrairement au passé simple qui a la prérogative d'être un temps verbal empêchant la saisie interne du processus (Mellet 2000), l'imparfait est anisogène et représente l'événement dans sa dimension sécante (Comrie 1976 ; Wilmet 2007 : 324). Incontestablement, l'idée de faire appel aux concepts d'anaphore et de deixis dans ce domaine a permis de mettre la lumière sur les relations entre les énoncés, mais elle a considérablement réduit l'importance des ressources naturelles de l'imparfait en termes d'aspect grammatical. L'expression anaphorique est représentée par toute expression exigeant un antécédent dans le texte (endophore) ; elle est déictique si le référent est identifié en dehors du texte (exophore). Evidemment, si l'on considère par temps anaphorique un temps comportant la nécessité de récupérer une information textuelle ou extralinguistique, il existe une continuité référentielle entre l'événement antécédent et l'événement activant l'interprétation anaphorique. Le rapport qui unit ces deux événements est purement notionnel. Comme l'expliquent De Mulder et Veters (1999 : 40), la notion est donc méronomique (la méronymie serait plutôt bornée au lexique) et englobe des relations explicatives, de cause à effet, d'arrière-plan et de résultat : l'imparfait que l'on conçoit comme le temps anaphorique par excellence présenterait l'action comme une partie de la situation antécédente qui représente le tout. Dans le cas de l'endophore, qui nous intéresse davantage, où les relations sont d'arrière-plan, nous proposons l'exemple suivant :

[9] Contournant le village, elle *prit* pour monter au sommet le raidillon le moins fréquenté. De maigres chiens *somnolaient* dans l'ombre étroite des seuils ; Aphrodisia leur *lançait* un coup de pied en passant, dépensant sur eux la rancune qu'elle ne *pouvait* assouvir sur leurs maîtres. Puis, comme l'une de ces bêtes *se levait* toute hérissée, avec un long gémissement, elle *dut* s'arrêter un instant pour l'apaiser à force de flatteries et de caresses. (Yourcenar 1963 : 114)

Dans [9], *prit* ouvrirait le plan principal du récit, les imparfaits s'inscrivant dans un projet événementiel qui n'avance qu'à l'aide du passé simple. Mais cette analyse ne valorise-t-elle pas le schéma d'incidence de Pollak (1976), selon lequel le rôle de l'imparfait serait de constituer la toile de fond où s'insère le passé simple ? D'ailleurs, pour Weinrich (1973) aussi, l'imparfait est généralement destiné à créer un arrière-plan qui assure aux différents événements une saillance distinctive.

Malheureusement, le principe méronomique n'est pas toujours exhaustif : il suffit de songer à la problématique de l'imparfait construit en couple avec le passé simple pour énoncer des relations de cause à effet. Dans [10], la relation sémantique qui noue *se tut* et *se fit* est facilement accessible :

[10] Cahin-caha, la voiture se dégagea, prit de l'élan ; Dubois, ayant réussi à la sortir des sables mous et à la conduire sur un tertre, orienta le capot face au vent et coupa le contact. Le moteur *se tut*. Il *se fit* tout à coup un grand silence, interrompu de temps à autre par la voix du vent gémissant sur le désert... (Frison-Roche 1969 : 8)

[11] Le moteur *se tut*. *Il *se faisait* tout à coup un grand silence, interrompu de temps à autre par la voix du vent gémissant sur le désert...

[12] Le moteur *se tut*. *Il *se faisait* un grand silence, interrompu de temps à autre par la voix du vent gémissant sur le désert...

[13] Le moteur *se tut*. Il *y avait* un grand silence, interrompu de temps à autre par la voix du vent gémissant sur le désert...

Dans [13] le silence « fait partie » de la situation précédente : il suffit de couper le contact et le silence de la nature règne, un silence qui était compromis par le vrombissement de la voiture. On perçoit simultanément les deux processus (*se taire*, perfectif ; *y avoir*, statif). Dans [11] **se faisait* (perfectif anisogène) est incompatible avec *tout à coup* qui implique l'inchoativité ayant des affinités profondes avec le passé simple (isogène). Même si l'on supprime le circonstanciel *tout à coup*, *se faire* comporte un devenir, donc un dynamisme orienté qui ne révèle pas une situation antécédente [12]. Leeman-Bouix (1994 : 150), qui puise souvent ses réflexions à la psychomécanique, a souligné l'importance de saisir contextuellement une partie de la situation événementielle, en vérifiant d'une part si celle-ci a déjà commencé et, d'autre part, si elle continue jusqu'à un moment indéfini.

2.2. Aspect et inférences directionnelles

Moeschler (1998 : 311-314) fournit une analyse procédurale de ce qu'on appelle les « inférences directionnelles » : les temps verbaux imposent non seulement des contraintes sémantico-syntaxiques qui règlent les rapports discursifs entre les énoncés en séquence, mais aussi des informations encodées dans les catégories grammaticales.

Les événements décrits par les énoncés peuvent déclencher des inférences en avant (IAV) ou en arrière (IAR). Généralement, une inférence IAV est détectable entre deux énoncés en relation de narration et de résultat, alors qu'une inférence IAR est possible entre deux énoncés en relation d'explication. Les inférences d'élaboration et d'arrière-plan seraient caractérisées par l'absence d'inférences directionnelles. Afin d'effectuer les différents type d'inférences, on s'appuie sur les traits directionnels qui peuvent être forts (connecteurs et hypothèses co(n)textuelles) ou faibles (ordre des énoncés, aspect, temps verbaux, règles notionnelles de cause).

Reprenons à titre d'exemple l'énoncé [13]. La règle notionnelle implicite est double :

- i. le moteur est allumé, « s'il est allumé, il vrombit » ;
- ii. le moteur est éteint, « s'il est éteint, il n'y a pas de vrombissement, donc il n'y a plus de bruit ».

Sur le plan aspectuel, le temps verbal ayant un aspect anisogène/sécant instaure une continuité avec l'événement précédent énoncé par un temps verbal isogène/global. La relation IAV entre *Le moteur se tut* et *Il y avait un grand silence* paraît résultative (ii), mais elle est en même temps situationnelle dans la mesure où *y avait* décrit les circonstances où *se tut* a eu lieu : le silence a été compromis par l'arrivée de la voiture.

Par contre, l'exemple [6], qui témoigne d'une relation explicative (*Il ne put. Ses mains tremblaient trop*), exige une inférence IAR : on accède à l'explication après avoir appris la nouvelle de l'impossibilité du personnage de poursuivre sa recherche (mouvement de lecture-compréhension allant de gauche à droite), mais l'aspect sécant impose de revenir sur ses pas (mouvement de lecture-compréhension allant de droite à gauche) pour comprendre la raison de son immobilisme : *il ne put parce que ses mains tremblaient trop*. La présence de l'enchâsseur causal *parce que* est un indice plus fort que le seul aspect, celui-ci donnant « par défaut » de simples informations subordonnées aux hypothèses que l'environnement linguistique permet d'avancer.

Le modèle de Moeschler confirme le fait que l'aspect verbal interagit de manière complexe avec bon nombre d'éléments, ce qui est reconnu par la psychomécanique, mais celle-ci n'a pas encore conduit un examen critique de la manière dont les énoncés sont disposés. Il lui manque de comprendre les principes pragmatiques sous-jacents au texte qui justifient sa cohérence.

En guise de conclusion

Moins intéressée par la richesse de la manifestation discursive, le guillaumisme a souvent axé ses réflexions sur les procédés cognitifs que le locuteur effectue en *langue*. En effet, en raison de son introspection méthodologique, ce courant *sui generis* a développé la visée de puissance (ou de *langue*) au détriment de l'exploration de la visée d'effet (ou de *discours*) qui explique les choix du locuteur en conformance avec ce qu'il veut exprimer par des rapports de dépendance systémique. Dans l'analyse du cotexte, ces linguistes post-structuralistes ont privilégié avec discernement le « cotexte puissant » comme somme d'actes de représentations, mais ont borné l'étude du « cotexte effectif » à la phrase complexe sans pousser leurs recherches théoriques jusqu'au discours étendu, à savoir ce discours qui se compose de phrases liées par des ligateurs logiques prévus en *langue* (Guillaume 1991 : 96).

Nous avons essayé de songer à l'apport que les considérations de Berthonneau et Kleiber et le modèle de Moeschler pourraient donner à la psychomécanique. Leurs recherches ont le mérite d'aller au-delà de la computation sémantique et formelle de l'aspect véhiculé par le verbe pour s'occuper de ces informations situationnelles, cotextuelles et linguistiques qui sont étroitement liées à l'aspect de base. On devrait mieux étudier la nature des relations de discours en examinant la construction cognitive de la phrase : quand le locuteur cherche à exprimer son *vouloir-dire* et qu'il construit progressivement la phrase, comment achève-t-il de la bâtir sous sa forme résultative ? Car chaque visée phrastique, à savoir cette « recherche inconsciente des moyens propres à fournir une représentation linguistique du vécu expérientiel » (Valin 1981 : 22), implique une série d'articulations logiques plus ou moins explicites qui sont décidées en rigoureuse cohérence au niveau prévisionnel.

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHONNEAU, A.M., G. KLEIBER, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps méronomique », *Langages*, 112, 1993, pp. 55-73.
- BERTHONNEAU, A.M., G. KLEIBER, « Imparfait, anaphores, et inférences », *Cahiers Chronos*, 3, 1998, pp. 35-66.
- COHEN, D., *L'aspect verbal*, Paris, PUF, 1989.
- COMRIE, B., *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- DE MULDER, W., C. VETTERS, « Temps verbaux, anaphores (pro)nominales et relations discursives », *Travaux de Linguistique*, 39, 1999, pp. 37-58.
- DOWTY, D., « The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ? », *Linguistics and Philosophy*, 9, 1986, pp. 37-61.
- DURAS, M., *Un barrage contre le Pacifique*, Paris, Gallimard, 1950.
- FRISON-ROCHE, *Bivouacs sous la lune. La piste oubliée*, Paris, Arthaud, 1969.
- GOUGAUD, H., *L'enfant de la neige*, Paris, Albin Michel, 2011.
- GUILLAUME, G., *Temps et verbe. Théories des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1948-1949*, série C, vol. 3, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV), Paris/Québec, Klincksieck/Les Presses de l'Université Laval, 1973.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique 1943-1944*, série A, vol. 10, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II, Lille/Québec, Presses Universitaires de Lille/Les Presses de l'Université Laval, 1991.
- KAMP, H., C. ROHRER, « Tense in Texts », in BÄUERLE, R., SCHWARZE, C., VON STECHOW, A. (eds.), *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin, De Gruyter, 1983, pp. 250-269.

- LE BIDOIS, G., R. LE BIDOIS, *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, voll. I-II, Paris, Picard, 1935-1938.
- LEEMAN-BOUIX, D., *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan, 1994.
- MARTIN, R., *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 1971.
- MARTIN, R., « Déjà et encore : de la présupposition à l'aspect », in DAVID, J., MARTIN, R. (éds), *La notion d'aspect*, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 1980, pp. 167-180.
- MARTIN, R., *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983.
- MARTIN, R., « Temps de dicto et temps de re », in TERSIS, N., KIHM, A. (éds), *Temps et aspects*, Paris, Peters/Selaf, 1988, pp. 33-34.
- MARTIN, R., « Types de procès et systèmes hypothétiques. De l'aspect de re à l'aspect de dicto », in FUCHS, C. (éd), *Les typologies de procès*, Paris, Klincksieck, 1991, pp. 87-95.
- MELLET, S., « À propos de deux marqueurs de 'bivocalité' », *Cahiers Chronos*, 5, 2000, pp. 91-106.
- MOESCHLER, J. (éd), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé, 1998.
- POLLAK, W., « Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : le schéma d'incidence », *Le français moderne*, 44, 1976, pp. 289-311.
- RENCHON, H., *Études de syntaxe descriptive. La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*, Bruxelles, Palais des Académies, 1967.
- SOLIMAN, L.T., « Le passé simple : ordre discursif et point de vue », in BELLATI, G., BENELLI, G., PAISSA, P., PREITE, C. (éds), *Un paysage choisi. Mélanges de linguistique offerts à/Studi di linguistica in onore di Leo Schena*, Torino, L'Harmattan Italia, 2007, pp. 368-381.
- SOLIMAN, L.T., « Esquisse d'un classement aspectuel par voie guillaumienne, ou quand on démonte et recompose les pièces d'un puzzle », in BEGIONI, L., BRACQUENIER, C. (éds), *L'aspect dans les langues naturelles. Approche comparative*, Rennes, PUR, 2012, pp. 199-220.
- VALIN, R., *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1981.
- VETTERS, C., *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi, 1996.
- WEINRICH, H., *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil, 1973.
- WILMET, M., *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.
- YOURCENAR, M., *Nouvelles orientales*, Paris, Gallimard, 1963.